



7^e CONGRÈS EDILIC – POLOGNE (VARSOVIE) – 5, 6 et 7 JUILLET 2017

VII MIĘDZYNARODOWY KONGRES EDILIC – WARSZAWA – 5, 6 i 7 LIPCA 2017

APPEL À COMMUNICATIONS

Chères et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint l'appel à communications pour le 7^e Congrès International EDiLiC 2017 qui se tiendra du 5 au 7 juillet 2017 en Pologne, à Varsovie.

Organisé par l'équipe du Centre de Formation des Enseignants de Langues Vivantes et d'Éducation Européenne de l'Université de Varsovie, le Congrès se déroulera autour du thème général :

L'éveil aux langues et les approches plurielles au service des compétences de l'apprenant

Preliminaires

Les Congrès de l'Association EDiLiC ont considéré l'éveil aux langues et les approches plurielles comme une pratique permettant de gérer plusieurs enjeux éducatifs et sociolinguistiques de l'enseignement.

Le Congrès du Mans (2006) a interrogé le rôle de l'éveil aux langues comme levier pour le développement du plurilinguisme. Celui de Barcelone (2008) a exploré la dimension curriculaire intégrative visant le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle. Le Congrès de Lausanne (2010) s'est focalisé sur la formation des enseignant.e.s et les pratiques de classe pour toutes les approches plurielles. Celui qui s'est tenu à Aveiro en 2012 a proposé une réflexion sur les modes d'inscription de l'éveil aux langues dans le champ de la didactique des langues et le Congrès de Rennes en 2014 a mis l'accent sur la question des langues minorisées. Enfin, le Congrès de Győr (2016) s'est proposé comme objectif de voir à quel point l'éveil aux langues, ainsi que les autres approches plurielles, peuvent contribuer à une éducation plurilingue, inclusive et éthique permettant de contrebalancer des inégalités sociolinguistiques et sociales entre les apprenants.

Argumentaire pour le 7^e Congrès

Le 7^e Congrès qui se tiendra à l'Université de Varsovie veut s'inscrire dans la réflexion entamée lors des Congrès précédents sur le rôle de l'éveil aux langues et des approches plurielles dans l'éducation langagière. Le pas suivant de la réflexion entamée vise à inclure le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle dont dépend une communication efficace et constructive entre les interlocuteurs. En partant du principe que celle-ci résulte d'une convergence de plusieurs éléments

phares relevant du domaine de la connaissance du monde, de la culture et de la société de chaque locuteur.trice. Le Congrès a choisi comme thème *L'éveil aux langues et les approches plurielles au service du développement des compétences de l'apprenant*. Cette thématique invite à réfléchir sur le rôle de ces approches dans le développement des compétences de sorte que celles-ci soient opérationnelles tout au long de la vie sociale ou professionnelle, quel que soit le milieu de l'apprenant.e. Dans cette perspective, le comité d'organisation propose de voir de plus près la spécificité d'une classe de langues en tant qu'un milieu social légitimé censé contribuer au développement et à la mise en oeuvre des compétences fondamentales assurant la réussite d'une insertion sociale et culturelle au sein d'une communauté. Ainsi, l'apprenant.e sera en mesure de prendre en charge les responsabilités sociales et civiques qui se présenteront en fonction de ses besoins professionnels ou dans d'autres contextes auxquels, en tant qu'acteur.trice social.e, il-elle sera confronté.e. D'autre part, il-elle apprendra à gérer son apprentissage de façon autonome pour favoriser un épanouissement personnel tout au long de la vie, à la fois de manière individuelle et en groupe. Nous nous proposons en particulier de mettre en lumière l'enseignant.e – médiateur.trice qui favorise des pratiques de classe où de vraies rencontres et d'échanges linguistiques, (inter)culturels et sociaux permettent aux élèves de devenir médiateur de leurs langue(s)-culture(s).

Nous tenterons de voir à quel point l'éducation langagière visant le développement de ces compétences peut contribuer à la mise en valeur de chaque individu, quelle que soit sa langue-culture, tout en favorisant son épanouissement personnel qui est à l'origine des relations sociales fondées sur le respect de soi et de l'Autre. Le Congrès se propose donc de réfléchir plus particulièrement à la manière dont on peut concevoir les liens entre l'éveil aux langues (et les autres approches plurielles) et le développement des compétences en question.

Compte tenu de ce qui précède, nous nous interrogerons sur ce que les recherches-actions, les recherches curriculaires et didactiques, dans le domaine de l'éveil aux langues et des approches plurielles, ont apporté aux discours de la didactique des langues, ainsi qu'aux discours sur l'éducation en général. Nous nous demanderons en particulier si ces recherches peuvent fournir des outils permettant de remédier aux défis soumis à l'éducation par des sociétés en pleine mobilité dont une classe fait l'écho: présence d'apprenants allophones, enseignement et médiation en contexte de diversité linguistique et culturelle, développement des compétences en fonction des futures tâches sociales à remplir en insistant – en accord avec le CECR - sur le développement des compétences générales de l'apprenant, qui ouvrent l'apprenant à l'altérité et qui éveillent la curiosité du monde. Nous tenterons de répondre à la question de savoir comment intégrer le développement de ces compétences dans l'enseignement langagier par la mise en pratique des modes d'enseignement/apprentissage appropriés. Nous nous intéresserons également à la place des autres approches plurielles dans les pratiques d'enseignement et dans les politiques linguistiques et éducatives en ce qui concerne les plans de formation des enseignants - médiateurs, les plans d'études

ou les programmes mis en oeuvre auprès des apprenants, pour observer dans quelle mesure l'école est au rendez-vous des besoins réels de la communauté locale et à quel point l'établissement scolaire peut contribuer à l'inclusion sociale des tous les élèves.

Le thème choisi invite à faire part des expériences réalisées dans les contextes les plus divers.

En lien avec la thématique générale, les propositions seront articulées autour de trois axes :

Axe 1. Approches plurielles – compétences de l'apprenant en classe de langues

De nos jours une classe de langues devient plus que jamais un espace de rencontres et d'échanges sociaux qui exigent de la part de l'enseignant.e la mise en oeuvre de modalités et de stratégies aptes à faciliter des échanges d'informations linguistiques, culturelles et sociales qui puissent contribuer à la mise en place d'une coopération efficace.

Nous nous interrogerons sur plusieurs aspects concernant la construction de compétences de l'apprenant, tout en mettant la langue au coeur de nos préoccupations :

- dans quelle mesure l'approche « éveil aux langues » peut-elle éveiller la curiosité face au monde pour faciliter la prise de conscience du fait que chaque langue reflète, jusqu'à un certain point, une image du monde et constitue une charge culturelle partagée par une communauté ?
- à quel point la prise de conscience de ce qu'est une langue-culture peut-elle contribuer au développement d'une sensibilité (inter)culturelle susceptible de favoriser une communication efficace par la capacité d'entrer en contact sur les plans affectif, linguistique, culturel et socioculturel avec l'interlocuteur?
- quelles démarches de médiation l'enseignant peut-il adopter pour permettre aux élèves de s'exprimer à propos de leur propre langue - culture, et qui soient à l'écoute de l'Autre ?
- dans quelle mesure l'approche « éveil aux langues » peut-elle devenir un moyen de médiation permettant de gérer les possibles conflits au sein d'un groupe hétérogène (élèves allophones, statuts sociaux différents d'élèves etc.) ?

Axe 2. Approches plurielles - formation des enseignant.es médiateurs.trices et pratiques de classe

Le défi majeur de l'enseignant.e est celui de servir de médiateur en matière d'échanges linguistiques, culturels et sociaux par le biais de l'approche l'« éveil aux langues ». Grâce aux autres approches plurielles que sont la didactique intégrée des langues apprises, l'intercompréhension entre les langues voisines et les approches interculturelles, nous réfléchirons sur la place que ces approches occupent dans les plans de formation initiale et continue des enseignants et futurs enseignants de langues-

cultures. Nous nous proposons d'entrer dans les classes et de nous intéresser aux mises en oeuvre des savoir-faire professionnels relevant des démarches plurielles :

- l'approche « éveil aux langues » et les autres approches plurielles font-elles partie des plans de formation initiale et continue des enseignant.e.s ?
- quelles réactions ces approches suscitent-elles chez les enseignant.e.s concerné.e.s ?
- les plans d'études servent-ils de cadre de référence aux enseignant.e.s en matière de mise en pratique des approches plurielles ?
- quelle est la place de la notion de médiation en didactique des langues-cultures dans les plans de formation ?
- quelles activités d'enseignement/apprentissage impliquant simultanément plusieurs variétés linguistiques et socioculturelles les enseignant.e.s mettent-ils en oeuvre ?
- ces activités contribuent-elles réellement à créer des situations d'échanges linguistiques et socioculturels faisant de la classe un milieu social légitime ?

Axe 3. Didactique intégrée – problèmes méthodologiques et implications pratiques

Dans ce troisième axe nous nous interrogeons sur l'influence de la prise en compte du potentiel linguistique et culturel de l'apprenant.e sur l'efficacité du processus d'enseignement/apprentissage. La didactique intégrée de langues et cultures posera l'enseignement plurilingue dans une logique de complémentarité et tendra à la mise en place d'une convergence de diverses ressources linguistiques et culturelles de l'apprenant.e relevant aussi bien de sa langue maternelle que des autres langues, apprises à l'école ou hors-école, deuxièmes ou tertiaires, en fonction de leur pertinence didactique facilitant l'accès aux langues-cultures en acquisition.

Nous nous interrogerons sur les choix méthodologiques et les implications pratiques relevant du domaine de la didactique intégrée :

- dans quelle mesure la didactique intégrée permet-elle d'élaborer des outils didactiques efficaces privilégiant le transfert et la mise à profit des ressemblances interlinguistiques/interculturelles en classe de langues? Comment amener l'élève bilingue, trilingue ou plurilingue à mobiliser ses connaissances pour pouvoir les transférer dans l'apprentissage d'une telle langue-culture ?
- quels choix méthodologiques adopter pour privilégier la/les source.s de transfert donnée.s. dans le contexte précis, selon les besoins de l'apprenant.e.s bilingue, trilingue ou plurilingue ?
- à quel point la didactique intégrée peut-elle devenir un moyen faisant de la classe de langues un lieu privilégié de l'interlinguistique et de l'interculturel ?

- dans quelle mesure le modèle de l'enseignement/apprentissage de langues-cultures qui fait converger dans une vraie synergie les connaissances de l'élève, est-il présent dans les programmes destinés aux élèves ? Quels intérêts et enjeux l'approche intégrée de langues-cultures présente-t-elle pour les systèmes éducatifs et les sociétés ?

Propositions de communication

Les personnes intéressées sont invitées à présenter une proposition pour :

- une *communication* de 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 de discussion) orientée vers la recherche ou vers la pratique.
- un *atelier pratique* de 60 minutes (présentation et interaction avec les participants) orienté vers la pratique. Les ateliers peuvent être organisés par une personne seule ou par un groupe.
- un *poster* : présentation contenant des informations brèves, écrites et graphiques, comme des photographies, des dessins, des graphiques et des diagrammes sur un support de format mondial F4 (Hauteur : 128 cm x largeur : 89.50 cm). Titre au sommet du poster avec les noms des auteurs. Une période consacrée à la visite des posters sera prévue dans le programme du congrès.

Chacune de ces modalités s'inscrira dans l'un des trois axes du congrès. Les propositions de communication, atelier et poster seront rédigés en français, en anglais ou en polonais et feront l'objet d'un résumé de 250 à 400 mots (espaces non compris) permettant d'apprécier la problématique de la recherche et les modalités de mise en œuvre. Elles seront accompagnées d'une bibliographie succincte (3 à 5 références) et de 4 à 5 mots-clés. Elles seront soumises au comité scientifique qui se prononcera sur la pertinence des soumissions.

Les propositions de communication doivent être envoyées à Marlena Deckert, à l'adresse mail du Congrès : edilic2017warszawa@uw.edu.pl

Langue-s de communication

Il est souhaitable que la présentation soit accessible en deux langues : par exemple avec un PowerPoint dans une langue, et un exposé oral dans une autre langue, ou avec distribution d'un résumé substantiel dans une autre langue que la langue de l'exposé. Les langues du congrès sont le français, l'anglais et le polonais.

Date de fin de réception des propositions de communication : avant le 28 février 2017

Notification d'acceptation aux auteur-e-s des propositions retenues : le 31 mars 2017

La soumission d'une proposition et l'inscription au Congrès se fera en ligne sur la page internet du Congrès : <http://edilic2017warszawa.uw.edu.pl> qui **sera disponible à partir du 27 janvier 2017.**

Tarifs d'inscription incluant les repas du midi et les pauses-café (les membres de l'association EDiLiC bénéficient d'une réduction pour l'inscription au Congrès)

Tarifs d'inscription jusqu'au 30 mai

Membres EDiLiC : 95 euros (30 euros/adhésion à l'association pour deux ans + 65 euros/inscription au Congrès)

Non membres EDiLiC : 125 euros (inscription au Congrès)

Étudiants membres EDiLiC : 55 euros (30 euros/adhésion à l'association pour deux ans + 25 euros/inscription au Congrès)

Étudiants non membres EDiLiC : 75 euros (inscription au Congrès)

Tarifs d'inscription après le 30 mai

Membres EDiLiC : 125 euros (30 euros/adhésion à l'association pour deux ans + 95 euros/inscription au Congrès)

Non membres EDiLiC : 155 euros (inscription au Congrès)

Étudiants membres EDiLiC : 70 euros (30 euros/adhésion à l'association pour deux ans + 55 euros/inscription au Congrès)

Étudiants non membres EDiLiC : 105 euros (inscription au Congrès)

Adhésion (ou renouvellement) à l'association EDiLiC

L'adhésion (ou le renouvellement) à l'association EDiLiC pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019 sera réglée sur place à Varsovie : 30 euros (ou 30 francs suisses).

Une attestation de membre EDiLiC pour la période 2017-2019 vous sera remise à Varsovie au moment du paiement de votre adhésion. Elle vous sera demandée lorsque vous recevrez votre dossier de congressiste si vous avez opté pour une inscription avec tarif préférentiel en tant que membre EDiLiC.

Le Comité Scientifique est constitué des membres du comité scientifique local et des membres du Comité international de l'Association EDiLiC.

Les modalités de publication des communications seront annoncées ultérieurement.

Merci de diffuser cet appel dans vos réseaux.

Contact: edilic2017warszawa@uw.edu.pl

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

Pour le Comité d'organisation

Marlena Deckert

Centre de Formation des Enseignants de Langues Vivantes
et d'Éducation Européenne - Université de Varsovie
Pologne

edilic2017warszawa@uw.edu.pl